



CONFÉRENCE
des évêques
de France

DIALOGUE, BIEN COMMUN
ET AMITIÉ SOCIALE

Observatoire
Innovation & société

Fiche n° 1
Septembre 2026

L'intelligence artificielle : de quoi parle-t-on ? qu'allons-nous en faire ?

Histoire, usages et questions éthiques

Cette fiche inaugure la série des fiches thématiques de l'Observatoire Innovation & Société. Elle est consacrée à l'intelligence artificielle (IA), l'une des grandes innovations de notre temps. Pour en comprendre les enjeux, il nous a paru important de rappeler son histoire et de donner un aperçu de son potentiel et des questions qu'elle soulève.

Depuis longtemps, l'Église mène une réflexion sur l'impact des nouvelles technologies. Dès 2020, l'Académie pontificale signait l'*Appel de Rome* à promouvoir «une éthique de l'intelligence artificielle». S'en suivront plusieurs textes et déclarations parmi lesquels : le discours du pape François consacré à l'IA lors de la journée mondiale de la Paix (2024) ; la note *Antiqua et Nova* sur les relations entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine, rédigée par le Dicastère pour la doctrine de la foi et le Dicastère pour la culture et l'éducation (2025) ; le document *Quo vadis, humanitas?* de la Commission théologique internationale, sur le «défi historique» de l'anthropologie chrétienne à l'ère de l'intelligence artificielle et, bien sûr, l'encyclique du pape Léon XIV, *Magnifica humanitas* publiée en mai 2026.

Mais avant d'aller plus loin, quand on parle d'intelligence artificielle, de quoi est-il question exactement ?

Une brève histoire de l'IA et de ses usages

Construire des machines qui imitent l'humain est une quête ancienne, qui s'est déployée dans les années 1940 grâce à de nouvelles approches conceptuelles. En 1950, le grand mathématicien Alan Turing posait alors la question : «*Les machines peuvent-elles penser ?*»

Le vocable «intelligence artificielle» (IA) a été retenu en 1956 lors d'un colloque scientifique organisé à Dartmouth, aux États-Unis. Ce terme – discutable – a stimulé l'imaginaire et attiré des financements. Il s'agissait, pour ses initiateurs, de montrer «*qu'il est possible de construire une machine qui simule tous les aspects de l'apprentissage ou de tout autre élément d'intelligence*» et d'essayer de trouver «*comment faire en sorte que les machines utilisent le langage et résolvent des types de problèmes jusqu'ici réservés aux humains*».

Dès 1960, une première solution fut d'indiquer à l'ordinateur les règles décrivant les raisonnements et choix à opérer pour mener une action. Ainsi sont nés les «systèmes experts», qui ont été très utilisés dans l'industrie, en particulier.

En parallèle, d'autres chercheurs ont considéré que l'IA serait plus efficace si la machine pouvait apprendre par elle-même à interpréter et agir, par exemple en lui montrant des situations de conduite de véhicules. Pour cela, ils ont développé des réseaux de «neurones artificiels», de plus en plus complexes, et des méthodes d'«apprentissage machine».

Le grand public a pu découvrir ces deux approches distinctes à travers, notamment, les victoires de l'ordinateur Deep Blue d'IBM (système expert) sur Garry Kasparov au jeu d'échecs en 1997 et celle, en 2017, du logiciel AlphaGo de DeepMind (apprentissage machine) sur le champion du monde du jeu de go, Ke Jie.

En novembre 2022, nous avons franchi une nouvelle étape quand l'IA dite «généraliste» a été révélée au grand public grâce à ChatGPT. Elle a été l'objet, dès son lancement, d'un véritable engouement. Avec ses potentialités immenses (création de textes, d'images et de vidéos, codage informatique, traduction, synthèse, etc.), elle a envahi progressivement tous les domaines : personnel, professionnel, administratif, industriel, médical, scientifique, militaire... Elle facilite nombre de tâches cognitives et créatives, et permet de gagner en efficacité. De ce point de vue, c'est un outil formidable. Dans la continuité des transformations provoquées par l'internet et le numérique, l'IA bouleverse déjà notre quotidien et nos activités, et aura un impact bien plus important.

La recherche continue d'avancer extrêmement vite. De nouveaux outils, appelés «agents IA», sont dorénavant capables de piloter d'autres IA et algorithmes pour gérer de façon autonome de nombreuses tâches à la place des humains, dans la relation client ou la logistique, par exemple. On parle alors d'«IA agentique».

De nombreuses questions se posent

Par le fait qu'elle applique des méthodes statistiques sur d'immenses corpus de données et bien qu'elle puisse accéder à l'ensemble du savoir humain, la machine n'a ni pensée, ni conscience, ni volonté propre. L'IA générative n'est pas un «sujet» au sens philosophique du terme : elle produit du langage, mais pas une parole. C'est une ambiguïté fondamentale.

Par ailleurs, le manque de transparence dans l'élaboration des réponses et les «hallucinations» – c'est-à-dire des réponses erronées – encore fréquentes, posent un problème de confiance et de responsabilité dans la mise en œuvre de certaines propositions.

Différents risques sont de plus en plus souvent soulignés, notamment dans la note *Antiqua et Nova* déjà mentionnée : perte du libre arbitre, défi pour l'éducation, privation de la dignité du travail, indifférence à l'égard de la vérité, passivité,

perte de compétences et de savoir-faire, modification dans les modes de transmission des connaissances, etc.

Un double mouvement s'opère, d'humanisation de la machine et de robotisation des humains. Un algorithme ne peut être le vis-à-vis d'une personne humaine. Ainsi, entretenir avec l'IA une proximité «amicale» ou «amoureuse» ne peut qu'inquiéter. Nous y reviendrons dans une autre fiche à propos de ce qu'on appelle les «robots compagnons».

Le déploiement d'une technologie n'est jamais neutre. Il est porteur des objectifs, avoués ou inavoués, de ses promoteurs. Quelles sont leurs motivations : profit, pouvoir, compétition, qualité de vie de quelques-uns ? Le développement ultra rapide de l'IA générative et de l'IA agentique mobilise des investissements considérables et soulève des questions de pouvoir et de souveraineté, de rentabilité ou encore de soutenabilité sur un plan écologique. Aux sommets de Paris (2025) et de New Delhi (2026) notamment, un grand nombre d'acteurs de l'industrie et de dirigeants politiques ont signé des déclarations appelant à la mise en place d'une IA «sûre, digne de confiance et robuste». Une régulation est indispensable, mais elle est difficile à promouvoir face aux enjeux de compétition et de domination qui accompagnent cette révolution technologique.

Il revient donc à chacun de fixer des limites dans les usages et de travailler à ce que des organisations *ad hoc* défendent l'humain et la démocratie face à certains groupes, États et apporteurs de capitaux. Une éthique de responsabilité – individuelle, collective, transgénérationnelle – est indispensable. L'IA doit être mise au service de l'humain et non l'inverse. Quelle société voulons-nous bâtir ? Souhaitons-nous devenir des hommes et des femmes «numériques», voire «augmentés», qui se croiraient tout-puissants ?

Comme l'écrivait déjà le pape François dans *Laudato si'* (LS 102), «L'humanité est entrée dans une ère nouvelle où le pouvoir technologique nous met à la croisée des chemins.» Dès lors, quelle voie emprunterons-nous ? C'est à cette question que le pape Léon XIV a voulu répondre dans son encyclique, *Magnifica humanitas*. Tout dépendra des choix que nous ferons, individuellement et collectivement. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à partager ces fiches thématiques avec votre entourage, à en débattre, mais aussi à nous faire part de vos réflexions et de vos questions. Pour aborder cette révolution technologique avec le recul nécessaire, l'intelligence collective est notre meilleur atout ! ■

Scannez le QRcode pour télécharger la fiche en format numérique

Pôle dialogue, bien commun et amitié sociale – Observatoire Innovation & Société
Conférence des évêques de France - 58, avenue de Breteuil - 75007 Paris

✉ innovation.societe@cef.fr

🌐 eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/innovation-societe-eglise/

Comité éditorial : Bernard Jarry-Lacombe - Grégory Aïmar - Delphine Brault -
Éric Charmetant - Matthieu Guillermin - Laure Tabouy

Maquette et mise en page : Laurence Vitoux / Service Publications & Éditions de la CEF

